



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-22449>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-22449**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Mairie de Tremblay-en-france

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21930073800271

**Ville** : Tremblay-en-france

**Code postal** : 93290

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 93

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

**Identifiant interne de la consultation** : M25-02

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Service achats/marchés publics

**Adresse mail du contact** : Achats.marches@tremblayenfrance.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 0149637106

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : 1/Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner, 2/Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail,
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : 1/Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles, 2/Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels,
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : 1/Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel

d'encadrement pour chacune des trois dernières années, 2/Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin) 3/Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat, 4/Indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en oeuvre lors de l'exécution du contrat, 5/Le candidat devra être certifié pour remettre une attestation de conformité aux normes techniques définies par l'arrêté du 3 août 2007 pour la mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection ou remplir un questionnaire précisant les caractéristiques techniques du dispositif et sa conformité aux normes techniques définies par l'arrêté du 3 août 2007. Une certification APSAD (Service d'installation et de maintenance de systèmes électroniques de sécurité - Vidéosurveillance - Cybersécurité) ou équivalent est attendue 6/Le candidat doit posséder un certificat de qualification pour les solutions et équipements proposés à minima pour le logiciel d'exploitation vidéoprotection, les équipements réseaux et les caméras. 7/Le candidat devra posséder un certificat de qualification professionnelle CF2/3 mentions FO et MA, CFE3 C4 mention CM ou similaires propre aux installations courants faibles et courants forts.

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 26/03/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Collectivité territoriale

**Critères d'attribution :** 1-Prix des prestations, (40%), offre la plus basse/offre à analyser x 40 (à partir d'un devis quantitatif estimatif caché, appliqué à tous les candidats) 2-Valeur technique (55%) 2.1- Compréhension du contexte et du périmètre du marché (5%) 2.2-Descriptif technique détaillé des solutions de sûreté envisagées (15%) 2.3-Organisation et gestion de projet (35%) 3-Environnement et social (5%) 3.1-Détail de la politique de l'entreprise en matière d'environnement et ses certifications (3%) 3.2-Détail de la politique d'insertion professionnelle en faveur des personnes rencontrant des difficultés d'accès ou de retour à l'emploi (2%)

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** TRAVAUX D'EXTENSIONS ET MAINTENANCE DU DISPOSITIF DE VIDEOPROTECTION URBAINE

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45316110

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Le présent accord-cadre concerne des prestations nécessaires aux travaux d'extensions, à la réalisation de la maintenance préventive, curative et évolutive des équipements liés au dispositif de sûreté ainsi qu'à la refonte de l'infrastructure serveur permettant également l'évolution du stockage des images de 14 à 21 jours d'enregistrement.

**Lieu principal d'exécution du marché :** L'ensemble du territoire

**Durée du marché (en mois) :** 48

**Valeur estimée (H.T.) :** 2000000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** L'accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la date de notification du contrat, reconduit tacitement 3 fois maximum, soit une durée maximum de 48 mois, toute période confondue. Les renseignements relatifs aux procédure de recours sont précisées dans le règlement de la consultation.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 26/02/2025